sgen Cfdt: ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 4 FÉVRIER 2022

Janvier 2022 : fin du recrutement des faux-résidents à l'AEFE

L'information relative à la fin du recrutement des résidents à recrutement différé s'est répandue comme une trainée de poudre sur les réseaux sociaux, déclenchant son lot de propos et d'affirmations approximatifs.

Le Sgen-CFDT fait le point avec vous, même s'il est encore tôt pour annoncer les solutions d'urgence qui seront retenues afin de limiter l'impact de la décision sur les recrutements 2022 en commission consultative paritaire locale.

Cette information éminemment importante qui fait suite à une décision de justice a été annoncée à titre confidentiel par le directeur de l'Agence, Olivier Brochet, à l'occasion du Conseil d'administration du jeudi 27 janvier 2022.

À cette issue, le Sgen-CFDT a été reçu par la direction de l'AEFE en plusieurs occasions et écouté.

Dans ce cadre, le Sgen-CFDT a rappelé que la mise en place d'un statut unique des personnels détachés :

- mettrait un terme au détournement du statut de résident à des fins d'expatriation sans rémunération afférente et à la fin des trois mois de mise en disponibilité,
- permettrait la prise en charge de la mobilité choisie,
- prendrait en compte de façon équitable les frais inhérents à la vie à l'étranger,
- tiendrait compte des missions spécifiques de certains personnels,
- serait juridiquement soutenable et politiquement plus juste.

Le Sgen-CFDT est pleinement mobilisé et reste à vos côtés pour résoudre les freins apportés à la mobilité. Ensemble, comptons sur notre intelligence collective pour construire. Soyons ce qui fait notre identité : force de propositions.

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger